





COMMUNIQUÉ

Ascoval – Hayange : Une nécessaire maitrise publique sur la stratégie du nouvel ensemble !

Nous sommes ces jours-ci dans une étape décisive quant au processus de reprise du site d'Hayange (« France Rail Industrie »).

Suite au dépôt de bilan de British Steel, ce ne sont pas moins de 5 candidats à la succession qui sont en lice : le chinois Jingye (qui a repris British Steel), le fond d'investissement Greybull Capital (détenteur d'Ascoval), ou encore les groupes indiens ArcelorMittal, Liberty et Jindal.

Convoitise compréhensible : le site fournit de l'acier haut de gamme, les rails grande longueur pour la SNCF notamment, pour un contrat reconduit pour 4 ans. Le renouvellement du réseau ferré, ou les nouveaux projets comme le « grand Paris Express » en lle de France attestent des besoins, ne serait-ce qu'en France. Mais Hayange produit également à l'export.

Comme lors de la reprise à épisodes de l'aciérie d'Ascoval, le Comité interministériel des restructurations industrielles (CIRI) est acteur du dossier, puisqu'il est question de souveraineté nationale pour le rail.

Visiblement, le gouvernement souhaite vivement un repreneur qui rachète le couple Hayange/Ascoval. Ascoval se met en effet cet été en configuration industrielle pour pouvoir alimenter Hayange en barres d'acier brut, un partenariat défini voici quelques mois. Pour la CGT, cette piste a du sens.

La crise sanitaire liée au coronavirus a remis en débat, non seulement la nécessité de relocaliser notre industrie mais aussi celle d'une maitrise publique des stratégies industrielles menées, dès lors que les productions sont jugées critiques et mettent en jeu la souveraineté nationale.

Cela n'échappera à personne : tous les candidats à la reprise d'Hayange, voire du couple Hayange/Ascoval, sont des multinationales ou fonds d'investissements d'origine étrangère.

Nous avons donc, à nos yeux, ici, un cas d'école, avec une question essentielle : par quel moyen, par quel outil, l'Etat français va-t-il pouvoir contrôler la stratégie menée par le repreneur choisi ? Comment s'assurer que les promesses d'investissements industriels et humains se matérialiseront, non pas sur six mois ou un an, mais sur le moyen et long terme, et ceci pour les deux usines ?

Cette question est naturelle aussi, au regard du processus de production et des débouchés, vertueux sur le plan environnemental : l'aciérie d'Ascoval est une aciérie électrique moderne, à faible émission de CO2, valorisant la filière ferraille. Le rail est un enjeu de développement durable et de réduction de l'empreinte carbone dans les transports de personnes et de marchandises.

Le projet industriel est donc, de fait, interdépendant avec la planification de ces besoins par les pouvoirs publics, et s'inscrit dans une logique de filières.

Ainsi, une prise de capital de l'Etat, via la BPI, voire des grandes Régions concernées, dans le capital de la nouvelle société, à hauteur d'une minorité de blocage permettant d'intervenir dans la stratégie, ferait sens. Cela permettrait aussi de favoriser la montée en puissance de l'aciérie d'Ascoval, y compris par la commande publique.

Autre réflexion posée par la CGT : pourquoi un seul repreneur ? Pourquoi pas un consortium d'entreprises, avec l'entrée en jeu d'acteurs du ferroviaire, étant donné que ce marché représentera une grosse part de l'activité du nouvel ensemble ?

Donner les clés de la maison à une multinationale, sans droit de regard de l'Etat, des collectivités territoriales et des salariés (tandis que plusieurs candidats à la reprise sollicitent un prêt garanti par l'Etat) reviendrait à continuer comme dans le « monde d'avant ».

Un représentant de l'Etat dans le Conseil d'administration, avec voix consultative, comme le propose certains candidats à la reprise, n'a qu'une portée symbolique et ne permet évidemment pas d'influer concrètement sur les choses.

Les enjeux sur la sidérurgie, décrétée filière stratégique, et les leçons tirée de la crise sanitaire méritent d'innover dans un autre système de gouvernance!

Ces propositions, la CGT les adresse à la fois au ministre de l'Economie et aux Présidents des régions Grand Est et Hauts de France. Une demande de rencontre a été faite à Xavier BERTRAND, Président du Conseil Régional de Hauts de France; Nous insistons pour que celle-ci se fasse en amont de la décision de justice du tribunal de commerce de Strasbourg.

Contact presse:

Dominique BEN: 06/33/54/64/79 Philippe VERBECKE: 06/23/40/27/99